

Madame, Monsieur,

j'ai bien reçu votre demande concernant les engagements que je prendrai en tant que députée pour la sécurité routière.

Tout d'abord, le constat fait dans notre livret thématique sur la sécurité routière est que, après une amélioration continue de 2002 à 2013, la situation s'est dégradée :

- 3 427 tués sur les routes en 2013, 130 de plus en 2014, puis 59 de plus en 2015, soit + 5,5% en deux ans.

- L'année 2016 a confirmé cette évolution. Et nous notons que la violence routière participe à la dégradation des conditions de notre vie quotidienne (vitesse, infractions, incivilité, etc.)

Concernant nos propositions, s'il est possible de revoir certains systèmes de sanction des infractions dès lors qu'ils sont reconnus injustes ou inadaptés, il ne peut être question d'assouplir exagérément les règles tant du code de la route que de l'obligation de civilité des automobilistes. Pour faire simple, l'alcool au volant continuera à être réprimé sévèrement. Ainsi, les systèmes de contrôle de vitesse ou d'alcoolémie seront poursuivis ; une éducation à la conduite responsable sera dispensée dès l'école et poursuivie au niveau de l'apprentissage de la conduite automobile. Il convient également de considérer que la profusion actuelle des véhicules automobiles sur le territoire national est parfois liée à l'insuffisance des transports en commun mis à la disposition des citoyens. Nous mettrons en place des réseaux de transports en commun plus efficaces et inciterons nos compatriotes à utiliser le covoiturage et des transports de substitution en ville comme le vélo.

Je vous invite à consulter si vous le souhaitez notre livret thématique sur les transports :

<https://avenirencommun.fr/le-livret-transports/>

J'espère avoir répondu à votre demande et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Céleste Van Isterdael

Candidate 9^e circonscription du Nord – France Insoumise.